APPEL À CANDIDATURES :
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

Le 29 mars 2022, Musicaction lançait le rapport ***Les femmes dans l'industrie musicale canadienne francophone.*** Ce rapport présentait les résultats d'une étude menée depuis 2020 afin de **mettre en lumière la place des femmes dans le secteur**. Cette étude a été dirigée par Joëlle Bissonnette, pour et avec la collaboration de la Fondation Musicaction et grâce à l'appui du Gouvernement du Canada.

Plus de **600 témoignages** ont été recueillis et analysés. Ceux-ci ont permis de **relever les défis particuliers rencontrés par les femmes dans le secteur** et de **faire ressortir des pistes de solution** pouvant favoriser leur épanouissement professionnel.

Cette étude a été une source d'inspiration pour le **Projet Crescendo**, *initiative d'accompagnement en entrepreneuriat au féminin*, dont le déploiement et la coordination se feront en collaboration avec l'organisme **shesaid.so Montréal**.

Projet Crescendo

Le projet a pour double objectif d'offrir aux nouvelles professionnelles du secteur de la musique canadienne francophone la possibilité de bénéficier d'un transfert d'expérience et de connaissances grâce à l'accompagnement d'entrepreneures chevronnées reconnues du milieu. Il vise également à créer et à accroître le réseau professionnel des femmes en musique par des occasions d'échange, d'entraide et de partage. Le projet se déploiera en deux volets sur une période d'un an : ***Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat*** et ***Volet 2 – Banque d'heures-conseils*** (pour entrepreneure, haute dirigeante et employée)**.**

Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat

Ce premier volet vise à soutenir **4 entrepreneures de la relève** sur une période d'un an afin qu'elles approfondissent et acquièrent de nouvelles connaissances et compétences pour bien soutenir les artistes avec qui elles travaillent et pour consolider leur entreprise. Pour ce faire, quatre axes d'accompagnement seront déployés :

Axe 1 : Soutien au développement d'un.e ou de plusieurs artistes

Le projet permet à l'entrepreneure d'obtenir un soutien dans le développement d'un.e ou des artistes avec qui elle travaille. Des activités de développement de carrière pour minimalement un.e artiste peuvent être soutenues dans le cadre de ce projet (ex. réalisation d'une maquette, la préproduction d'un enregistrement sonore ou d'un spectacle, des sessions d'écriture ou de création, du matériel promotionnel, etc.).

Axe 2 : Accompagnement d'une entrepreneure séniore du secteur de la musique canadienne francophone

Chaque participante est jumelée à une professionnelle chevronnée du secteur qui l'accompagnera pendant un an.

Axe 3 : Formation

La participante sélectionne des formations auxquelles elle désire participer, en lien avec ses intérêts et les différents métiers de l'industrie (ADISQ, APEM ou autres). Des formations de groupe sont aussi offertes dans le cadre du projet.

Axe 4 : Événement professionnel national et international

La participante assistera à un événement professionnel au national et un à l'international au cours de l'année avec son accompagnatrice. Les événements seront déterminés conjointement par la participante et l'accompagnatrice en fonction du créneau musical et de la présence de professionnel.le.s pertinent.e.s pour le développement de l'entreprise et des artistes accompagné.e.s.

Pour les PARTICIPANTES DE LA RELÈVE :

Le ***Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat*** permet de :

- Bénéficier de l'accompagnement d'une entrepreneure d'expérience issue du secteur de la musique afin de développer des compétences et du savoir-être ;
- Bénéficier d'un appui dans la planification, la validation et l'accomplissement des objectifs déterminés ;
- Élargir le réseau professionnel de la participante ;
- Stimuler le développement national et international de l'entrepreneure et des artistes qu'elle accompagne.

Critères d'admissibilité pour les participantes de la relève :

- Être une citoyenne canadienne ou une résidente permanente ;
- Être fondatrice et cheffe d'une entreprise canadienne depuis un maximum de 5 ans ;
- Œuvrer dans le secteur de la musique canadienne (production et commercialisation d'enregistrements sonores, gérance, éditions, production de spectacles) ;
- Être en lien avec minimalement un.e artiste dont le projet respecte les critères de contenu canadien et francophone de la Fondation ;
- Peut s'engager pour la période du programme et possiblement au-delà afin de permettre la continuité du projet ;
- Être motivée à s'investir dans une démarche d'autoréflexion et de mise en action dans le but de développer sa carrière et son entreprise.

Si vous êtes intéressée à participer au ***Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat*** en tant que **participante de la relève**, veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : **cliquez ici.**

Pour les ENTREPRENEURES ACCOMPAGNATRICES :

Le ***Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat*** permet de :

- Transmettre ses connaissances, ses compétences et sa passion ;

- Contribuer au développement de la relève entrepreneuriale du secteur musical canadien ;
- Accompagner la participante dans ses prises de conscience, ses réflexions et ses découvertes.

Critères d'admissibilité pour les entrepreneures accompagnatrices :

- Être une citoyenne canadienne ou une résidente permanente ;
- Être fondatrice et cheffe d'une entreprise canadienne depuis plus de 10 ans ;
- Œuvre dans le secteur de la musique canadienne (production et commercialisation d'enregistrements sonores, gérance, éditions, production de spectacles) ;
- Possède l'expérience nécessaire ;
- Peut s'engager pour la période du programme et possiblement au-delà afin de permettre la continuité du projet ;
- Être motivée à développer la prochaine génération d'entrepreneures dans le secteur de la musique canadienne.

Si vous êtes intéressée à participer au ***Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat*** en tant **qu'entrepreneure accompagnatrice**, veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : **cliquez ici.**

Volet 2 – Banque d'heures-conseils

Ce second volet permet à des **entrepreneures ou à des employées en début de carrière** d'avoir accès à des professionnelles du secteur de la musique canadienne francophone dans différents champs d'expertise. Que ce soit pour s'informer, demander conseil ou se référer à une expertise professionnelle spécifique, une banque d'heures-conseils sera accessible pour **10 participantes,** chacune ayant accès à **20 heures de consultation** sur une période d'un an. Ce sont 10 professionnelles expertes dans leur domaine qui offriront chacune 20 heures de consultation. Les participantes rencontreront toutes les expertes pour un premier entretien. Par la suite, elles pourront sélectionner selon leurs besoins avec qui elles désirent échanger pour le nombre d'heures libres restantes.

Pour les PARTICIPANTES DE LA RELÈVE :

Le ***Volet 2 – Banque d'heures-conseils*** permet de :

- Approfondir ses connaissances selon ses intérêts et besoins ;
- Élargir le réseau professionnel de la participante.

Critères d'admissibilité pour les participantes de la relève :

- Être une citoyenne canadienne ou une résidente permanente ;
- Être fondatrice, haute dirigeante ou employée d'une entreprise canadienne depuis un maximum de 5 ans ;
- Œuvrer dans le secteur de la musique canadienne (production et commercialisation d'enregistrements sonores, gérance, éditions et/ou production de spectacles) ;
- Peut s'engager pour la période du programme.

Si vous êtes intéressée à participer au ***Volet 2 – Banque d'heures-conseils*** en tant que **participante de la relève**, veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : **cliquez ici.**

Pour les EXPERTES-CONSEILS :

Le ***Volet 2 – Banque d'heures-conseils*** permet de :

- Transmettre ses connaissances, ses compétences et sa passion ;
- Contribuer au développement de la relève ;
- Accompagner la participante dans ses prises de conscience et ses réflexions.

Critères d'admissibilité pour les expertes-conseils :

- Être une citoyenne canadienne ou une résidente permanente ;
- Être fondatrice, haute dirigeante ou employée d'une entreprise depuis plus de 10 ans ;
- Possède l'expérience nécessaire ;
- Peut s'engager pour la période du programme.

Si vous êtes intéressée à participer au ***Volet 2 – Banque d'heures-conseils*** en tant **qu'experte-conseil,** veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : **cliquez ici.**

Pour toutes questions, veuillez communiquer à l'adresse suivante : leprojetcrescendo@gmail.com

Un jury indépendant sera chargé de la sélection des participantes de la relève et des entrepreneures accompagnatrices et expertes-conseils qui seront retenues pour chacun des volets.

Le Projet Crescendo cherche à attirer des candidatures provenant de la plus grande diversité d'expressions culturelles canadiennes et encourage les soumissions de participantes qui s'identifient comme appartenant à des groupes en quête d'équité.

La date limite pour soumettre une candidature : 24 mars à midi (HAE).